L'enseignement primaire à l'Ile de la Réunion

Par un concours de bienfaits rare dans les contrées chaudes, ce pays, si fertile et si pittoresque, est en même temps un des plus salubres du globe. » C'est en ces termes que les géographes caractérisent l'île de la Réunion.

La lecture du « Bulletin de l'Enseignement primaire » laisse supposer que cette colonie n'est pas touchée, — au point de vue scolaire, tout au moins, — par la sollicitude qu'elle serait en droit d'attendre de la Métropole.

Cette brochure, rédigée par le chef du service de l'instruction publique, M. Berget, ancien professeur au Lycée de Lille, donne le rapport annuel de 1909 sur la situation de l'enseignement primaire. Ce rapport, adressé à M. le gouverneur, comprend :

1. Un exposé statistique indiquant le nombre des écoles, celui des élèves et des maîtres ;

2. Une étude sur le personnel, son recrutement et sa formation ;

3. Quelques réflexions sur les méthodes d'enseignement et l'adaptation pratique des programmes ;

4. Un exposé des œuvres post-scolaires qui tentent de s'établir dans l'île.

Il se termine par des conclusions fixant les réalisations urgentes et indispensables qui permettront un heureux développement de l'enseignement primaire dans l'île de la Réunion.

Il serait trop long d'exposer ici chacun de ces points en détail. Contentons-nous de relever les quelques faits de nature à nous intéresser.

La statistique nous apprend que 13,720 enfants des deux sexes fréquentent les diverses écoles de la colonie. S'il y a progrès de 206 unités sur l'effectif de 1907-1908, on constate cependant avec peine que la moitié de la population d'âge scolaire ne reçoit aucune instruction. Une enquête récente donne en effet les chiffres suivants : sur 21,726 enfants, 13,720 sont inscrits, mais 10,087 seulement font preuve d'une fréquentation réelle. Les causes de ce fâcheux état de choses sont les suivantes : « l'obstacle physique de l'éloignement, fréquent sur les hauteurs, l'insuffisance des écoles existantes et l'inapplication de l'obligation scolaire. Beaucoup de localités, surtout des hauts de l'île, sont dépourvues d'écoles ou de locaux suffisants, en raison de la pénible situation des budgets communaux. D'autre part, la gêne contraint de nombreuses familles à utiliser les enfants à des travaux de toutes sortes. Enfin, nombre de parents, ignorants eux-mêmes, continuent de montrer une déplorable indifférence à l'égard de toute instruction. »

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

A propos de la formation du personnel, M. Berget avait présenté un projet d'organisation d'un « cours normal » devant fonctionner dès janvier 1910. « Ce cours, aurait uniquement pour objet la préparation pédagogique professionnelle des candidats. Celle-ci serait complétée, pour les futures institutrices par un enseignement ménager et, pour les futurs instituteurs, par un enseignement agricole pratique. » Dans sa dernière session budgétaire, le Conseil général, tout en adoptant le principe de cette création, en a ajourné l'exécution par le refus des crédits nécessaires evalués à 6,400 francs. « Cette hésitation est de nature à porter un grave préjudice à l'instruction des enfants, car l'administration se verra obligée, sans doute bientôt, de faire appel à des maîtres aussi bien qu'à des maîtresses insuffisamment préparés à leurs fonctions. Comment, dans ces conditions, relever le niveau des études primaires à la Réunion ! »

L'avancement du personnel est toujours soumis au régime défectueux du pourcentage. Et, chose curieuse, on maintient aux colonies tout ce que l'on a trouvé mauvais dans la métropole. La loi du 19 juillet 1889 a mis à la charge de l'Etat les dépenses du personnel et à la charge des départements et des communes les dépenses de construction et de matériel. Or, à la Réunion, ces mêmes dépenses, personnel, construction et matériel, incombent toutes à la commune par application du décret du 26 septembre 1890. Ceci fait que les communes pauvres, celles qui ont le plus de besoins scolaires, sont le moins en état de les satisfaire. D'autre part, dépendant des communes, le personnel est absolument lié aux rivalités locales.

LES METHODES

Sous la rubrique « Enseignement » le bulletin présente quelques observations générales qui pourraient s'appliquer à beaucoup de nos établissements scolaires. Il combat, en effet, le gavage, voudrait voir entrer plus de vie dans l'école, préconise la « méthode active ». Citons textuellement :

« Le livre joue à l'école un trop grand rôle. Les leçons ne sont pas toujours oralement exposées par le maître : les récitations sont catéchétiques et monotones. L'esprit d'observation chez l'enfant n'est pas suffisamment éveillé. On ne le force pas toujours à réfléchir, en lui faisant prendre une part active à la classe et étudier directement la réalité complexe qui l'entoure. Tous les enseignements spéciaux, histoire, géographie, leçons de choses et même agriculture souffrent d'un psittacisme suranné contre lequel il convient de réagir par une orientation vigoureuse de l'enseignement vers les réalités pratiques, ici surtout agricoles. » A ces justes observations, nous nous permettrons de faire une réserve : nous sommes fervent partisan d'un usage éclairé, et souvent répété, du livre. Il est maintenant presque puéril de rappeler le propos de Montaigne : « Il vaut mieux une tête bien faite qu'une tête bien pleine. » Il est évident que nous ne pouvons tout donner aux enfants, qu'ils ne peuvent tout apprendre. Aussi importe-t-il de fournir au jeune homme — *futur citoyen* —, à la jeune fille — *future mère de famille* — le moyen de se tenir au courant des problèmes politiques et sociaux, des découvertes de tous ordres. Il est donc essentiel de mettre l'enfant à même de continuer son instruction, d'étendre son horizon intellectuel. Pour ce, les leçons orales sont insuffisantes. Présentées même avec le concours effectif des élèves, par interrogations, avec appel constant à la réflexion, elles ne donnent qu'un petit profit. Malgré tout, l'enfant est le *récipient qui reçoit*. Il ne cherche pas assez, ne trouve pas, ne puise pas de lui-même les divers matériaux qui établiront ses connaissances. Et plus tard, qu'arrivera-t-il, lorsque le maître ne sera plus là, lorsqu'il ne lui distillera plus — par des questions savamment amenées, à l'aide d'un plan habilement ordonné — la nourriture de l'esprit ? Le jeune homme, la jeune fille, désemparés devant livres et journaux, ne retireront pas de leurs lectures un *sérieux* profit. Les préparer à se servir de ces outils est donc ce qui importe. Familiarisons l'enfant avec le livre, qu'à l'école, on s'en serve beaucoup, qu'on le fasse aimer, qu'on en dissèque le contenu, qu'on en fasse vivre le texte et cet outil d'émancipation intellectuelle rendra de puissants services à l'éducation.

Après avoir montré *que l'enseignement du Français demeure toujours le plus faible*, le bulletin attire l'attention sur les travaux à l'aiguille et l'enseignement agricole. « Pour les filles nous avons eu le plaisir de constater de meilleurs résultats pour le travail à l'aiguille (couture, broderie, confection de vêtements). *Les jeunes filles l'exécutent* avec goût et dextérité, révèlent dans cette spécialité des aptitudes supérieures, qu'il y aurait lieu, à notre avis, de développer et stimuler par un enseignement professionnel approprié (coupe et confection, broderie et dentelle, magnanerie, tressage des pailles du pays et chapellerie, etc.) Ce serait le moyen de créer dans l'île les petites industries ménagères qui lui font trop défaut et d'apporter ainsi quelques moyens d'existence aux pauvres filles qui végètent ici dans une affreuse misère. Pour ce qui concerne l'enseignement de l'agriculture, primordial pour la Réunion, pays essentiellement agricole, les maîtres n'ayant pas été suffisamment *préparés ne peuvent* pas le donner dans des conditions satisfaisantes. » Ils devraient être « les moniteurs du progrès agricole de la colonie par le moyen des champs d'essais et jardins scolaires, dont le Conseil général vient de consacrer le principe. »

L'ENSEIGNEMENT CONGREGANISTE SEVIT ENCORE

Enfin au point de vue « laïcité » un fait se produit, semblable à celui que *nous indiquions pour* les dépenses de personnel, construction et matériel. Nous avons cru bon, dans la *métropole*, de préserver nos enfants de l'empoisonnement congréganiste. Si le législateur n'a pu prévoir ou n'a pu empêcher la désinvolture, la facilité avec lesquelles moines et nonnettes changent de peau, il a néanmoins voté la loi de salubrité publique du 7 juillet 1904 qui supprime en France l'enseignement congréganiste. Eh bien, lecteurs, l'article 2 exclut la Réunion du bénéfice de cette loi. De sorte que là-bas, nos écoles se débattent dans une rude *concurrence*. Les congrégations sont en effet puissamment soutenues par le clergé colonial, par de riches protecteurs et par des sociétés de patronage. De quels moyens dispose-t-on à la Réunion pour lutter contre cette emprise cléricale ? du suivant, seul et unique : La caisse des écoles laïques reçoit 1.000 francs de la colonie et quelques subventions communales variables et trop restreintes. Que faire avec aussi peu ?

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

Les œuvres post-scolaires ne sont évidemment qu'à l'état embryonnaire. Les cours d'adultes ont bien de la peine à s'établir dans ce pays. Les fêtes scolaires, au contraire, ont un succès grandissant chaque année. Le total des recettes s'est élevé en 1908-1909 à 7,500 francs versés à la caisse des écoles. Les bibliothèques populaires sont généralement bien fréquentées, « mais il est regrettable que le stock des volumes ne puisse être suffisamment renouvelé, car le crédit de 1,000 francs alloué par le Conseil général ne peut même pas suffire à la reliure et à l'entretien des livres. » Presque toutes les communes sont pourvues, à leur chef-lieu, d'une bibliothèque. Mais, pour les sections éloignées, l'accès en est difficile, car les communes forment à la Réunion des étendues souvent supérieures à celles des cantons français. Enfin un office pédagogique a été créé pour la préparation pédagogique des maîtres. Il comprend :

1. Une bibliothèque pédagogique ouverte le jeudi aux maîtres et candidats à l'enseignement public ;

2. Une bibliothèque circulante de prêts aux maîtres pour la préparation des classes et des examens ;

3. Un service de projections pour conférences populaires ;

4. Un musée scolaire à l'usage de l'enseignement public.

Cet office, établi par arrêté d'avril 1909 sur la proposition du chef de service, semble intéresser les maîtres et paraît susceptible de leur rendre de signalés services.

Ce rapide résumé nous a fait assister aux efforts patients et persévérants, aux tentatives généreuses qui permettront de réparer par là, pour le bien du plus grand nombre, cette instruction, qui petit à petit, éclairera la raison de nos frères noirs, améliorera leur condition.

Il est du devoir de la métropole de s'intéresser à ces efforts intelligents, à cette situation financière difficile. Il est de son devoir de porter une aide efficace à tous ceux qui, là-bas, par un labeur tenace et fécond, veulent donner à l'expansion coloniale le caractère de progrès, de civilisation. Il faut que, prochainement, la Réunion bénéficie de toutes les lois qui organisent l'enseignement public en France ainsi que des nouvelles dispositions qui essaieront d'assurer l'obligation scolaire.

Alors seulement on pourra dire que la troisième République « en reculant les frontières de la France extérieure, a rajeuni nos vieilles destinées, jeté la semence d'une France future et plus grande, où revivra, avec le sang et la langue de notre race, le meilleur d'elle-même, son âme immortelle, la pure flamme de son génie souple et humain. ».

G. O.

Médecine Pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe *sur le poumon* ; *ainsi s'expliquent* les merveilleux effets que ce remède qui, sans nuire à l'organisme, comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à PARIS.

La Pastorine
Peinture Email
donne aux objets un brillant comparable à celui de la porcelaine. S'emploie au pinceau en une ou deux couches. Résiste aux intempéries et à tous usages. En vente chez tous les Marchands de Couleurs. Exigez la marque.
Vente en Gros : CHARDENET, 103, rue Lafayette, Paris.
* Fabricant de Produits chimiques et Vernis
Deux Grands Prix : Londres 1908. Nancy 1910.

Chronique des Sports

BOXE
A LILLE

Le pugiliste lillois, Géo Lekent, s'adjuge le titre de champion du Nord, welter-weight. Il est prêt à le défendre contre tous les boxeurs de sa catégorie, dans des combats d'au moins dix rounds avec gants de quatre onces. Pour les conditions, s'adresser à M. G. Lutigneaux, 163, rue Solférino, à Lille.

LES COQS
A LENS

A l'établissement Lefebvre-Verdière, rue Victor Picard, 59, il y aura, dimanche 29 juin, un concours de coqs avec 300 fr. de prix, 1 coq gagnant 25 fr.; 2 coqs gagnant 50 fr.
Le lendemain 6 pour 15.
On pèsera jusque 7 livres.

Course pédestre
A LILLE

Le Racing Club Lillois organise, pour le dimanche 19 juin, une course à pied, sur le parcours de Lille-Seclin et retour, 18 kilomètres environ, ouverte à tous coureurs indistinctement.

De nombreux prix en espèces, médailles et objets d'art seront offerts aux vainqueurs. Les engagements sont reçus dès à présent, rue de Flandre, 14, à Lille, moyennant 1 fr., au nom de M. Vrau.

Nous donnerons sous peu des détails concernant cette course.

LES TIRS
A LIEVIN

La Société d'archers des mineurs de Liévin organise, pour le dimanche 29 mai, route de la Plaine, un tir sur deux perches.

Perche numéro 1. — 100 fr. gratis avec mise de 1 fr. 10. Les oiseaux abattus se partageront les mises, plus le gratis. Le dernier touchera 10 fr. en plus; l'avant-dernier 5 fr. (15 oiseaux).

Perche numéro 2. — 1.000 fr. de prix. Les 9 premiers abattus, chacun 50 fr.; 4 suivants, chacun 75 fr.; 1 suivant, 100 fr.; 1 dernier abattu, 150 fr. — Mise : 3 fr. 60.

Le tir commencera à 10 heures du matin pour la perche numéro 1, et à 10 heures 1/4 pour la perche numéro 2, pour finir à 5 heures du soir; néanmoins le tour commencé sera achevé.

Les deux perches seront descendus à 1 heure pour descendre les oiseaux. Le temps de descente sera repris.

CYCLISME
A LENS

La course vélocipédique, organisée à l'occasion de la fête communale, a eu un grand succès. Toutes les fines pédales de la région y avaient pris part: le parcours Lens-Seclin et retour (40 kilomètres) fut couvert en 1 h. 17 par les premiers.

Voici le classement : 1. Lejeune Victor, de Liévin. — 2. Nezeloff Aimé, de Barlin. — 3. Perry Michel, de Bruay. — 4. Bourgois Camille, de Bully-Grenay. — 5. Piquet Emile, de Lens. — 6. Delvallet Léonard, de Pont-à-Vendin. — 7. Caboche Ernest, de Lens. — 8. Versel Marcel, de Lens. — 9. Tison Joseph, de Lens. — 10. Piette Charles, de Lens. — 11. Hombert Jean-Louis, de Pont-à-Vendin. — 12. Dambrine Norbert, de Lens. — 13. Delebarre Henri, du C. C. B. d'Annay. — 14. Lefebvre François, de Liévin.

Une mauvaise rencontre mit hors de course Prévost Charles et Alande Léon, qui faisaient partie des 25 concurrents ayant pris le départ.

C'EST LE PRINTEMPS

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les **Dragées de Santé**, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi, ces **Dragées** conviennent-elles bien à cette époque de l'année pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir, au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient **100 Dragées** ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies et au dépôt général, chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat-poste.

NOTRE CONCOURS du "Borgne Noir de Fives"

Voici les onze questions que nous soumettons à la perspicacité des lecteurs du « BORGNE NOIR DE FIVES » :

I. — *Qu'est devenue Cousine Eva, dont on semble perdre la trace depuis l'évasion de Finfin ?*

II. — *Finfin pourra-t-il reprendre finalement possession des lettres du précieux Talisman ?*

III. — *Shylock Holme a disparu. Ce policier reparaîtra-t-il ? Pour quoi faire ?*

IV. — *Dans un des prochains chapitres, le garçon de recettes Tobie, — que tout le monde reconnaîtra, — doit jouer un rôle. — Lequel ?*

V. — *Qui soupçonnez-vous d'avoir tué la fille galante de la rue des Etaques ?*

VI. — *Qu'y a-t-il de commun entre le baron Nelson de Fitzgerold, le fier gentilhomme au noir regard, et le sinistre Borgne Noir de Fives, dont l'œil gris flamboie ?*

VII. — *Si, d'après vous, il y a un lien entre ces deux hommes, comment, malgré leurs dissemblances physiques et sociales, l'expliquez-vous ?*

VIII. — *Un autre lien fatal n'existerait-il pas entre le hideux Borgne et l'excellent Docteur Van Goya ? — Lequel ?*

IX. — *Entendrons-nous encore parler de Thrinette ?*

X. — *Si oui, grâce à quel heureux hasard ?*

XI. — *Tout finira-t-il par s'arranger ?*

LES REPONSES

Les réponses doivent nous être remises ou adressées par la poste sous enveloppes cachetées portant extérieurement à côté de l'adresse le mot « CONCOURS ».

Il est inutile que chaque concurrent répète le texte des questions. Il suffit que le numéro d'ordre de chacune d'elles précède chaque réponse. Ainsi une réponse précédée du numéro 9 se rapporte à la question IX : « *Entendrons-nous encore parler de Thrinette ?* »

Chaque pli doit contenir CINQ BONS DECOUPES se suivant. Nous publions chaque jour un de ces bons numérotés (voir ci-dessous). Il doit, en outre, contenir LE NOM ET L'ADRESSE DE L'ENVOYEUR.

Dernier délai d'envoi

Le dernier délai d'envoi des réponses est fixé au

VENDREDI 27 MAI à MINUIT

Cependant, par tolérance, nous accepterons celles qui nous seront remises par les soins de la poste à la 1re distribution du SAMEDI MATIN 28 MAI, et qui par conséquent auront été jetées à la boîte dans la soirée du Vendredi 27.

Concours du "BORGNE NOIR"

BON N° 11

Ce bon doit être détaché et être joint, ainsi que quatre autres bons se suivant et découpés dans le journal, à chaque envoi de réponses.

La Liste des Prix
325 Prix d'une valeur de plus de 5.000 francs

Premier Prix. — **CINQ CENTS FRANCS** en espèces.
2e Prix. — 250 francs en espèces.
3e, 4e, 5e, 6e et 7e Prix. — Une Machine à coudre **Centrale Lainé**, à pédales, sur table, coffret disparaissant à l'intérieur et formant table à ouvrage, d'une valeur de 250 francs chacune.
8e et 9e Prix. — Une bicyclette de luxe, homme ou dame au choix du gagnant, marque **Deprez**, d'une valeur de 225 francs chacune.
10e et 11e Prix. — Chacun 100 francs en espèces.
12e et 13e Prix. — Un appareil photographique **Murer express**, ultra rapide, dernier modèle, d'une valeur de 85 francs chacun.
14e Prix. — 50 francs en espèces.
15e, 16e et 17e Prix. — Une paire de patins à roulettes, marque **Brampton**, à billes, d'une valeur de 35 francs chacun.
Du 18e au 42e Prix. — Un panier de quatre bouteilles de champagne, extra demi-sec, marque **J. Fontaine Fils**, à Epernay, d'une valeur de 20 francs chacun.
Du 42e au 67e Prix. — Une caissette de deux bouteilles de liqueurs de grandes marques, de 18 francs chacune.
Du 68e au 77e Prix. — Un bon de 2 kilos de l'excellent café de la Cie Havraise, rue Nationale.
Du 78e au 127e Prix. — Un joli coffret à mouchoirs contenant un flacon **Eau Gorlier**, un savon toilette exquis, et une boîte poudre de riz.
Du 128e au 177e Prix. — Une caissette contenant : 1 flacon **Lotion Syria** pour l'hygiène de la tête et du cuir chevelu ; 1 flacon essence **Le Favori**, coquet étui bois.
Du 178e au 247e Prix. — Un coffret contenant : 1 flacon essence **Le Favori**, dans une gaine en cuir, 1 flacon parfum pour mouchoir, 1 pot, crème de beauté **Nixéa**.
(Ces produits sont fournis par la **Pharmacie Normale Deroubaix**, 108, rue de Lannoy, à Roubaix.
Du 248e au 277e Prix. — 1 kilo de l'excellent café de la Cie Havraise, rue Nationale, Lille.
Du 278e au 325e Prix. — Une boîte contenant trois savons fins de toilette de la maison Sunlight (Lever frères) à Lille.

LES LOUPS DE MER

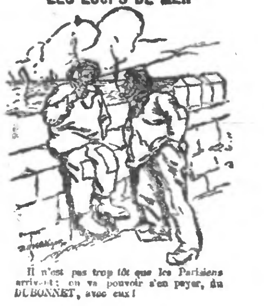

Il n'est pas trop tôt que les Parisiens arrivent : on va pouvoir s'en payer, du DUBONNET, avec eux !

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS
Cours de clôture du 24 mai 1910

COLZAS. — Lourds. — Cour. 56 25. — Proch. 56 75. — Juillet-Août 57 50. — 4 dern. 56 50.
BLES. — Lourds. — Cour. 25 40. — Proch. 25 ». — Juillet-Août 24 35. — 4 dern. 23 85.
SEIGLES. — Calmes. — Cour. 16 50. — Proch. 16 75. — Juillet-Août 17 ». — 4 dern. 17 25.
AVOINES. — Faibles. — Cour. 19 45. — Proch. 19 20. — Juillet-Août 18 75. — 4 dern. 17 80.
LINS. — Faibles. — Cour. 82 25. — Proch. 81 ». — Juillet-Août 79 ». — 4 dern. 77 ».
FARINES. — Soutenues. — Cour. 30 90. — Proch. 31 40. — Juillet-Août 31 85. — 4 dern. 31 15.
ALCOOLS. — Soutenus. — Cour. 55 ». — Proch. 55 37. — Juillet-Août 55 75. — 4 dern. 46 50. — 3 octobre 45 50. — 4 prem. 46 50.
SUCRES. — Faibles. — Cour. 44 37. — Proch. 44 37. — Juillet-Août 44 ». — 4 octobre 34 62.

LAURENT & FAUCHART
— Banquiers —
8, RUE NICOLAS-LEBLANC, LILLE

Ordres de Bourse

Correspondants de la « BELGIQUE FINANCIÈRE »
JOURNAL FINANCIER & INDUSTRIEL 17e année

Abonnements : Cinq francs par an

SOMMAIRE du numéro du 19 mai 1910 : **Valeurs métallurgiques.** — Echos et Nouvelles : Etablissements Valère Mabille et Ateliers Pelgrims ; **Houillères-Unies** ; Délimitation de frontières au Congo belge ; Compagnie Norvégienne de l'Azote ; **Brazil-Railway.** — **Forges et Laminoirs de Saint-Victor.** — **Bilans et Appréciations** : Banque de Crédit commercial ; Compagnie Italo-Belge des Tramways Electriques de Vérone (Ville) ; Charbonnage du **Bois-d'Avroy** ; **Charbonnages du Bois de SaintGhislain** ; Charbonnages de Gives ; Société linière La Liève. — Chronique industrielle (**Allemagne : Sidérurgie, Charbons**) — Bourse de **Bruxelles**, Anvers, **Lille**, Paris. — Informations diverses. — **Rapports de Sociétés.** — **Résultats de la vente publique mensuelle.** — Memento du Capitaliste. — **Tirages.** — Annonces. — **Cours de la Bourse de Bruxelles.**

Demander le Journal, à titre d'essai et gratuitement pendant un mois, à la Maison :

LAURENT & FAUCHART
8, rue Nicolas-Leblanc, LILLE

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE LILLE
Lille, 24 mai 1910.

Les dispositions du Marché des Valeurs Charbonnières restent satisfaisantes, mais les échanges sont aujourd'hui moins actifs.

Aniche qui distribuera 11 fr. de dividende pour le premier exercice, contre 8 fr. l'an dernier, est retourné à 242,50. Anzin se maintient à 8.370. Bruay relativement bien traité à 1.198, le 10e conserve son prix à 121. Bully revient à 5.445, mais par contre le 50e reste ferme à 109,25. Carvin en excellente orientation à 705. Clarence plus soutenu à 470. Courrières très résistant à 3.485. Crespin abandonne encore un franc à 110. Douchy accentue son avance à 1.150. Dourges s'achète couramment à 386. Drocourt se maintient ferme à 713. On demande Escarpelle à 1.[illegible]3. Ferfay un peu mieux partagé à 489. Reprise de Flines à 88. Lens ne varie guère à 1.098. Le 10e n'a pas de vendeurs à 109,75 pour être inscrit à la cote. Liévin montre de meilleures dispositions à 4.550 et la coupure à 153. Le groupe Marles est peu changé. Le 30 % répète le cours de 2.985. La Part 70 % peu changé à 3.484. On ramasse le 20e à 171. Meurchin plus ferme à 2.815. Le bruit que cette Compagnie devait effectuer un emprunt obligataire de 5 millions sont dénués de fondement. Ostricourt fléchit à 3.170. Vicoigne plus discuté à 1.727. Le 10e s'enlève à 175.

Aux divers, les Laiteries du Nord de la France sont bien partagées à 386. Les Margarineries de Béthune sont indécises à 313. La Lucette est demandée sans contre-partie.

Au groupe métallurgique, Denain-Anzin moins bien à 2.165.

BOURSE DE BRUXELLES
Bruxelles, 24 mai 1910.

TERME. — La tendance du Marché reste favorable, mais l'activité fait complètement défaut : on fait 590 en Métro, 392 1/2 en Nitrates Railways, 437 en Sarazesse. La Tanganyika [illegible]. Les Valeurs Canadiennes restent bien orientées : l'action Rio Tram va de 492 à 493 3/4, l'action Mexico Tram à 667.

COMPTANT. — L'absence d'affaires nuit considérablement à la bonne tenue du marché ; la lourdeur domine un peu partout.

Les Tramways sont en recul. Dividende Bruxellois 1,130. Economiques 935, on cote 502 1/2 à 409 en oblig. Rio Tram.

Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières maintiennent leurs cours, mais les affaires sont de plus en plus réduites.

Rien de spécial aux Zincs et Glaceries.

Les titres de Sociétés Coloniales sont plus offerts et s'inscrivent en recul.

On délaisse les Valeurs Etrangères, les quelques rares cours cotés n'apportent aucune modification dans la tendance du Marché, les obligations Port Para ont des demandes suivies à 475, et les oblig. Brazil Railways à 468.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit
Réconforter votre sang
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Docteurs aux Hommes, Dames et Enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires.

Exigez plus que jamais l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 2, Grand'Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESU
Lille. 186 bis, rue de Paris.

La Fabrique de
BUREAUX à RIDEAU
Standard
vient d'ouvrir une Succursale à LILLE.
Ses BUREAUX, SIÈGES, CLASSEURS
ont été imités, mais non égalés
RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT sur ses
METHODES D'ORGANISATION
indispensables à la direction de toute affaire
C'est = 67
Rue Esquermoise, **LILLE**

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille
du 24 Mai 1910

BOURSE DE PARIS
Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	98 85	98 95
Italiens	...	105 1[illegible]
Russe consolidé 4 0/0	[illegible] 95	95 ..
Russe 3 0/0 1891	80 85	80 70
Russe 1909	101 35	101 45
Argentin 1896	...	...
Argentin 1900	...	...
Serbie 4 0/0	88 30	88 75
Brésil 5 0/0	...	101 50
Brésil 4 0/0	91 [illegible]	92 30
Ext. Espagne 4 0/0	[illegible] 85	95 95
Portugais 3 0/0	67 90	67 ..
Turc unifié	...	94 55
Lots turcs	...	...

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	...	...
Banq. Paris et Pays-Bas	1813	1815
Compt. nat. d'Escompte	...	812
Crédit Foncier	...	...
Crédit Lyonnais	1420	1423
Société Générale	...	720
Banq. fr. Comm. et Ind.	...	...
Société franç. Mines d'Or	...	...
Robinson Banck	...	...
Banque Ottomane	...	...
Union Parisienne	1065	1065

Chemins de fer - Transports Actions

	Ouvert.	Clôture
Boléo actions	...	...
— parts	...	[illegible]
Est	...	...
P.-L.-M.	...	1315
Midi	...	...
Nord	...	1700
Orléans	...	...
Ouest	...	...
Métropolitain	583	533
Omnibus	1435	1434
Wagons-Lits	413	413
Traction	...	...
Thomson-Houston	800	802
Est-Parisien	...	...
Nord-Espagne	394	393
Saragosse	430	420
Andalous	274	276
Sud de la France	...	...

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	5265	5293
Dynamite Centrale	...	717
Hartmann	...	...
Métaux	...	718
Sosnowice	1492	1500
Tabacs Ottomans	...	...
[illegible]	...	...
Briansk	315	...
Maltzoff	...	373
Toula	165	...
Rio-Tinto	...	1850
Laurium-Grec	...	...
Sels gemmes	...	234

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	...	...
Cap Cooper	...	225 50
Goldfields	...	217 50
De Beers	444	446 50
East Rand	...	...
Ferreira Gold	433	417
Geldenhuis Estate	...	169
Goerz	...	...
Hanchaca	601	601
Mozambique	...	...
Rand Mines	241	241
Randfontein	...	...
Robinson Gold	...	...

Emprunts des Villes et Obligations

	Précéd. Clôture.	Cours du jour
Ville de Paris 1855 4 0/0	547 25	547 ..
— 1869 3 0/0	...	...
— 1871 3 0/0	405	405 50
— 1875 4 0/0	549	547 ..
— 1892 2 1/2	373 50	371 60
— 1898 2 0/0	427 25	428
— 1899 2 0/0	416	416
— Métro 1904 2 1/2	433 50	433 50
Marseille	411 50	411 50
Amiens	...	114 50
Bordeaux	513	517
Lyon	111 50	111 25
Lille 3 0/0	...	...
Crédit Fonc., bons 1887	...	70 50
— — 1888	...	70 25
Communales 1879	491	488
— 1880	505	503
— 1891	405	399 50
— 1892	475	475
— 1899	484 50	490
Foncières 1879	503	503
— 1883	433	434
— 1885	477 50	475
— 1895	483 25	483
Bône-Guelma	413 50	432
Départemant 3 0/0 1888	...	421 25
Economiques 3 0/0	423	419
Est Algérien 3 0/0	431	425
Ouest Algérien 3 0/0	432	431
Est 3 0/0 ancien	447	443
— 3 0/0 nouveau	441	442
— 2 1/2	411 50	411
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	436	435
— 3 0/0 nouveau	434 50	434 50
— 2 1/2	399 50	400
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	442 25	441 25
— 3 0/0 no.	440	439 50
— 2 1/2	398	397 50
Orléans 3 0/0 ancien	438 50	439
— 3 0/0 nouveau	435	432
— 2 1/2	391 50	392
Ouest 3 0/0 ancien	433 50	437
— 3 0/0 nouveau	434 50	434
— 2 1/2	393	390
Sud France 3 0/0	428	422 25
Andalous 3 0/0 1re série	352	350
— 3 0/0 2e série	334	334
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	379 50	379
— 3 0/0 2e —	371	369
— 3 0/0 3e —	373	373
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	390 50	390
— 3 0/0 2e —	380 25	383
Pampelune 3 0/0	372	375
Autriche anc. 1re hyp.	[illegible]	421
— nouv. 2e —	416	417 50
Lombardes	265	[illegible]
Wagons-Lits	504	503
Suez 5 0/0	603	604
Suez 3 0/0	...	481
Panama Obl. [illegible]	133	133
— 3 0/0	...	...
— 4 0/0	...	...
Panama 1e série	...	...
— 2e —	...	...
— 3e [illegible] 1000	113 75	116 75

BOURSE DE BRUXELLES
Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Rente Belge 3 0/0	94 85	[illegible]
Ville d'Anvers 1887	99 75	[illegible]
Anvers 1902	97 50	97 [illegible]
Bruxelles 1902	107 ..	[illegible]
Bruxelles 1905	94 25	[illegible]
Ville de Gand 1896	76 36	[illegible]
Lots Congo	95 25	95
Banque Nationale	4750	4775
Fond. Chemins Congo	[illegible]	[illegible]
Div. Tr. Bruxellois	1142	1135
Angleur	530	551
Cockerill	1915	1915
Ougrée	[illegible]	1478
Sarrebrück	...	8380
Anderlues	1090	...
Bernissart	730	735
Bois-d'Avroy	1025	1020
Borinage Central	540	517 50
Charbonnages Belges	[illegible] 50	[illegible]
Chevalières à Dour	1 60	...
Esper. et Bonne-Fortune	809	[illegible]
Fontaine-Lévêque	3447 50	3461
Gouffre	...	...
Grand-Buisson	...	1550
Grande-Machine	...	3044
Horloz	2400	2545
Houillères-Unies	649 50	680
Mariemont	2375	2492 50
Noel Sart Culpart	[illegible]	...
Nord de Charleroi	[illegible]	...
Patience Beaujonc	824	...
Produits au Flénu	...	[illegible]
Réunis de Charleroi	[illegible]	[illegible]
Sacré-Madame	[illegible]	[illegible]
Trieu-Kaisin	1335	1370
Asturienne	...	[illegible]
Nebida	[illegible]	[illegible]
Vieille-Montagne	820	817
[illegible]	398 75	[illegible]
Katanga	[illegible]	[illegible]
Silésie	1542 50	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	559
Briansk	...	...
Dnieprovienne	1672 50	1672
Métallurgie Russo-Belge	[illegible]	[illegible]
Matériel Franco-Belge	1213	[illegible]
Kaiping	51	52

BOURSE DE LILLE

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Albi	...	242 50
Aniche	[illegible]	[illegible]
Anzin	[illegible]	[illegible]
Bully-Grenay (entier)	[illegible]	[illegible]
— (50e)	109 25	[illegible]
Bruay	1200	1198
Carvin	...	...
Carvin 1/5	[illegible]	705
Clarence	[illegible]	470
Courrières	[illegible]	[illegible]
Crespin	[illegible]	[illegible]
Douchy	[illegible]	...
Dourges	[illegible]	[illegible]
Drocourt	714	713
Escarpelle	[illegible]	...
Ferfay	[illegible]	[illegible]
Ferques	...	...
Flines	[illegible] 50	[illegible]
Lens (100e)	[illegible]	[illegible]
— (1000e)	[illegible]	...
Liévin	[illegible]	[illegible]
— (50e)	151	[illegible]
Ligny	[illegible]	...
Marles 30 0/0	[illegible]	[illegible]
Marles (70e)	[illegible]	[illegible]
Meurchin	...	...
Meurchin (5e)	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	...	[illegible]
Thivencelle	[illegible]	...
Vicoigne (20e)	[illegible]	[illegible]
Vicoigne (10e)	...	[illegible]
Denain-Anzin	2170	[illegible]

Transmis par MM. SCHNE[illegible] FAVIER et Cie, Grde-Place, [illegible]